

Définir « la période de contact » en archéologie

Gisèle Piédalue

Volume 17, Number 1, 1995

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1087468ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1087468ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association Canadienne d'Ethnologie et de Folklore

ISSN

1481-5974 (print)

1708-0401 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Piédalue, G. (1995). Définir « la période de contact » en archéologie. *Ethnologies*, 17(1), 169–182. <https://doi.org/10.7202/1087468ar>

Article abstract

A variety of temporal and spatial frameworks make up what is labelled as the “contact period” in northeastern North America. Although archaeological remains have provided much useful information, in recent years, pertaining to patterns of occupation and exchange, knowledge of the evolution of cultural transformation remains sketchy. Some of the contexts in which exchanges took place within this territory, from the 17th through to the 19th centuries, are highlighted in five archaeological sites. Emphasis is given to the definition of the chronological parameters of the contact period.

NOTE DE RECHERCHE / RESEARCH NOTE

DÉFINIR LA «PÉRIODE DE CONTACT» EN ARCHÉOLOGIE

Gisèle PIÉDALUE

Patrimoine archéologique

Parcs Canada

La «période de contact» est un cadre temporel auquel réfèrent les archéologues pour caractériser des occupations renfermant des traces simultanées d'au moins deux cultures. Habituellement, l'une de celles-ci est indigène et l'autre est étrangère, quoique dans son sens le plus large la notion de «contact» n'exclut pas une interaction entre des groupes d'autochtones ou des groupes d'étrangers de traditions différentes. Si l'on cherche à définir cette période dans un contexte géographique relativement étendu, par exemple l'Amérique du Nord, on est confronté à une grande disparité de paramètres chronologiques et fonctionnels. En effet, l'expression «période de contact» ne dénote pas une unité de temps ou un ensemble de conditions fixes.

Si la période dite «de contact» varie selon les régions, cela découle du fait que les échanges entre des groupes résidants et non résidants ont eu lieu à des époques différentes selon les endroits et dans des circonstances physiques et socio-économiques très diversifiées. Les cinq sites dont je dresserai le profil illustrent quelques-uns des contextes dans lesquels cette interaction s'est manifestée au plan archéologique. Situés dans divers milieux géographiques, allant de la Minganie à l'est à la baie Georgienne à l'ouest et de la rivière Richelieu au sud à l'Abitibi au nord, ces cinq sites présentent aussi chacun des différences significatives quant à la durée et à l'intensité des activités de contact. Afin de mettre en lumière la relation entre la fonction du site et la nature des échanges, une variété de cadres organisationnels a été choisie. Ainsi, une mission, un poste de traite, un fort militaire, une habitation et un campement amérindien traditionnel retiennent notre attention. Loin de représenter toute la gamme des sites de contact, ils constituent néanmoins un échantillon intéressant des variations possibles sur ce thème.

L'objectif de cet exercice est de s'interroger sur les principales composantes relatives aux contextes de contact, c'est-à-dire le lieu de rencontre, les participants, la nature et l'intensité des échanges, les facteurs chronologiques,

les types et les proportions de restes de culture matérielle témoignant de la présence de chaque groupe, de même que le transfert d'objets et de modèles d'une culture à l'autre. L'accent portera toutefois sur la question de la chronologie. Difficile à cerner, elle est cependant une partie fondamentale de la compréhension du processus de transformation culturelle.

Reste à préciser que le texte qui suit est le résultat d'une première réflexion sur la problématique des sites de contact et que sa portée trahit la formation en archéologie historique de l'auteure. Car une des constatations qui est ressortie de cette démarche est que les préhistoriens ont davantage exploré les échanges entre Amérindiens et Européens, en tenant compte des moyens de subsistance, des schémas de peuplement et des structures sociales et politiques qui avaient évolué chez les autochtones avant l'arrivée des Blancs. D'ailleurs, un des principaux défis de l'archéologie est d'arriver à effacer les frontières existantes entre la recherche historique et la recherche paléohistorique¹, le site archéologique devant être considéré comme un continuum d'occupation humaine dont on ne peut privilégier une partie sans nuire à la compréhension de l'ensemble. Cette coopération doit s'établir au début de la démarche archéologique afin de ne pas négliger sur le terrain des détails qui s'avèreraient pertinents, même vitaux, pour restituer la progression des échanges culturels, d'abord localement, puis éventuellement à une échelle régionale.

Sainte-Marie-aux-Hurons

Cette mission jésuite, située du côté est de la rivière Wye, non loin des rives de la baie Georgienne, occupait une position stratégique à l'intérieur du territoire des Hurons². La mission fut érigée sur un terrain utilisé par divers groupes culturels depuis le XIII^e siècle. Après son abandon en 1649, le site n'a apparemment connu aucune nouvelle occupation, sauf de façon très marginale au XIX^e siècle. Sainte-Marie I (son nom officiel, puisqu'il y a eu brièvement une Sainte-Marie II sur l'île Beausoleil) a été fouillée à quelques reprises: de 1941 à 1943, sous la direction de Kenneth Kidd, de 1947 à 1951, sous la direction de Wilfrid Jury et, plus récemment, de 1987 à 1990, sous la direction du D^r Dean Knight et de W. Barry Gray³.

1. William W. FITZHUGH, *Cultures in Contact*, Anthropological Society of Washington Series, Washington et Londres, Smithsonian Institution Press, 1985.
2. Les Hurons appartenaient au groupe linguistique iroquoien. Au début du XVII^e siècle, ils occupaient un territoire au centre de l'Ontario, entre le lac Simcoe et la baie Georgienne, connu sous le nom de Huronie.
3. Kenneth E. KIDD, *The Excavation of Sainte-Marie I*, Toronto, University of Toronto Press, 1949; Wildrid JURY et Elsie McLEOD JURY, *Sainte-Marie-aux-Hurons*, traduction de Louis-Bertrand Raymond, Montréal, Bellarmin, 1980; GRAY, W. Barry et Jeanie TUMMON, «Sainte Marie Re-Visited: 1987-90 Excavations at Sainte Marie Among the Hurons», présentation à la 25^e réunion annuelle de l'Association canadienne d'archéologie, mai 1992.

Dès le début ou le milieu du XVI^e siècle, des objets européens ont été acheminés vers les communautés huronnes par l'entremise d'un vaste réseau de commerce autochtone⁴. Des contacts directs entre Hurons et Européens ont par la suite été établis, avant l'ouverture de la mission, par des commerçants, des explorateurs et des missionnaires. Champlain a séjourné dans la région une partie de l'année 1615 et, de 1615 à 1626, des prêtres récollets y ont mené des activités de prosélytisme, dont la relève a été assumée par l'ordre des jésuites. Sainte-Marie-aux-Hurons n'a existé que dix ans, de 1639 à 1649, la mission ayant été évacuée et les bâtiments brûlés par les missionnaires à la suite de la dispersion de la confédération huronne par les Cinq-Nations iroquoises.

Sainte-Marie, durant sa courte occupation, est devenue non seulement une communauté religieuse, mais aussi un centre de diffusion de la culture européenne en matière d'élevage, de méthodes de construction, de techniques médicales et autres. Les enclaves amérindiennes et européennes se côtoyaient à l'intérieur d'un village fortifié. Des artefacts amérindiens ont été recueillis en association avec des objets euro-canadiens datant du XVII^e siècle: pipes en terre cuite et tessons de poterie, grattoirs et forets, pigments et fragments de textiles amérindiens partageaient les mêmes contextes que la quincaillerie d'architecture et les outils en métal, les pièces de fusil et les objets de traite, ainsi que les restes de flore et de faune apportées d'Europe.

Ce site représente un microcosme de la période de contact en Ontario. Sa raison d'être (l'acculturation des autochtones), son cadre temporel de courte durée, son occupation simultanée par des Amérindiens et des Européens et la culture matérielle qui en a résulté en ont fait un exemple classique d'un site de contact. De plus, l'infiltration habile des jésuites dans l'important réseau d'échange autochtone de la région des Grands Lacs, de même qu'une approche séculière de la conversion et une diversité de moyens déployés pour «acculturer» les clientèles rencontrées ont nettement contribué à la propagation des valeurs et des produits de consommation européens au-delà de la mission et à la solidification de l'alliance entre les Français et les Hurons. Tristement, l'apogée du contact entre ces deux groupes a coïncidé avec la destruction de la Huronie.

Fort Chambly

Le lieu historique national de fort Chambly est situé sur le littoral ouest de la rivière Richelieu, au pied d'une série de rapides, là où la rivière s'élargit pour former un important bassin qui porte également le nom de Chambly. Cette situation nous amène à conjecturer que l'emplacement a probablement servi, avant l'arrivée des Européens, de campement saisonnier pour la chasse et la

4. Peter G. RAMSDEN, «The Hurons: Archaeology and Culture History», *The Archaeology of Southern Ontario to A.D. 1650*, Ellis and Ferris, édit., London, Occasional Publication Series, London Chapter, Ontario Archaeological Society, n^o 5, 1990, p. 361-384.

pêche. Des campements semblables, depuis la période archaïque jusqu'au Sylvicole supérieur, ont été localisés à d'autres endroits le long du Richelieu (notamment, Mandeville, l'île Fryer et la pointe du Gouvernement).

Les excavations entreprises de 1976 à 1981 sur le site du fort Chambly ont mis au jour les restes de trois forts en palissade construits entre 1665 et 1702. Ces installations ont précédé le fort de pierre de 1709, qui est toujours debout. Dans les couches d'occupation associées aux premiers établissements, ont été retrouvés des artefacts datant du Sylvicole ancien jusqu'au Sylvicole supérieur. Tesson de céramique, pointes de flèches et fragments de pipes en pierre témoignaient d'une présence indigène⁵. Quelques vestiges structuraux (des tranchées de fondation de palissades) étaient peut-être aussi d'origine amérindienne, quoiqu'il n'ait pas été possible de le confirmer. La sépulture d'un Amérindien, inhumé selon des coutumes chrétiennes, a également été découverte en conjonction avec les forts du XVII^e siècle. Quant aux artefacts de facture européenne, ils étaient beaucoup plus nombreux: objets en céramique et en verre, outils, rebuts alimentaires et quelques objets de traite, dont des haches et des perles de verre⁶. Or, si l'emplacement des forts a été fouillé de façon exhaustive, on ne pourrait en dire autant des terrains avoisinants, dont l'exploration systématique révélerait peut-être de nouveaux éléments associés à l'occupation amérindienne, soit antérieure à celle des premiers Européens, soit contemporain de celle-ci.

Motivés d'abord par le désir de développer des alliances commerciales durables, Amérindiens et Européens ont également établi d'importants liens militaires. Ainsi, les Amérindiens alliés des Français ont joué un rôle déterminant dans les opérations de surveillance et de guérilla sur la rivière Richelieu, et ce, jusqu'après la Conquête⁷. L'Européen reconnu comme étant le premier à mettre les pieds dans la vallée du Richelieu est Samuel de Champlain, qui, en 1609, accompagna des guerriers algonquins et montagnais dans un raid contre des villages iroquois situés au sud du lac qui porte maintenant son nom. Les conflits entre les Français et leurs alliés amérindiens, d'une part, et les nations iroquoises, d'autre part, se sont intensifiés au cours du XVII^e siècle en raison d'une forte compétition pour acquérir des comptoirs de fourrures. Il en a résulté la construction de plusieurs postes militaires le long de la rivière Richelieu en 1665 et 1666, incluant le fort Chambly⁸. Quoique ces dates signalent le début de l'occupation

5. Ces objets pourraient provenir d'une population d'Iroquois du Saint-Laurent ayant fréquenté la région de la rivière Richelieu et du lac Champlain et/ou d'un groupe d'Abénaquis avoisinants. James Bruce JAMIESON, «The Archaeology of the St. Lawrence Iroquoians», Ellis and Ferris, édit., *op. cit.*, p. 396-397.

6. Pierre BEAUDET et Céline CLOUTIER, *Les témoins archéologiques du fort Chambly*, Ottawa, Lieux et parcs historiques nationaux, Service des parcs, Environnement Canada, 1989, p. 32-50.

7. François LAROSE, *Le potentiel archéologique préhistorique du Haut-Richelieu*, Saint-Jean, Musée régional du Haut-Richelieu, 1994, p. 82.

8. Cyrille GÉLINAS, *Le rôle du fort de Chambly dans le développement de la Nouvelle-France, 1665-1760*, travail inédit, n° 392, Service des parcs, Environnement Canada, Ottawa, 1977.

permanente du site par les Euro-Canadiens, la documentation historique indique également l'aménagement de campements amérindiens à proximité du fort. Par exemple, en 1703, le gouverneur Vaudreuil a fait établir à Chambly un groupe d'Abénaquis ayant pour mission de surveiller le Richelieu⁹. La découverte d'artefacts amérindiens dans des niveaux d'occupation de cette période vient confirmer cette présence. Nous ignorons, toutefois, si celle-ci a été maintenue après la construction du fort de pierre.

Le site du fort Chambly démontre certains aspects nébuleux de la définition du cadre chronologique du contact. Les rencontres initiales entre autochtones occupant la vallée du Richelieu et Européens ont vraisemblablement eu lieu à l'extérieur des limites du site. S'il existe, donc, au départ, un décalage entre le début des contacts à l'échelle régionale et le premier contact sur le site, l'importance de ce décalage reste encore à déterminer. La date de la fin du contact au fort Chambly est, elle aussi, difficile à circonscrire. Est-ce à partir de l'installation permanente des Européens à cet endroit? Ou beaucoup plus tard, lorsque toute trace de culture amérindienne est disparue des contextes archéologiques euro-canadiens? En d'autres mots, y a-t-il un lien entre la durée de la période de contact et la présence simultanée d'artefacts de ces deux cultures? Ces questions ne pourront commencer à être éclaircies que lorsque l'identité des groupes autochtones ayant foulé le sol de ce lieu et la fréquence de leurs liens avec les Européens seront mieux connues¹⁰.

Place Royale

Le site des première et deuxième habitations construites sous Champlain, à Québec, en 1608 et 1624 respectivement, a été partiellement excavé en 1988¹¹. Les restes préhistoriques alors identifiés (les plus anciens remontent à 120 ans avant J.-C.) suggèrent que celui-ci aurait servi traditionnellement de lieu de rencontre saisonnier.

Une séquence stratigraphique associée à la construction et à l'occupation de la première habitation a révélé, outre le profil du fossé défensif et des artefacts d'origine européenne, de nombreux artefacts amérindiens à proximité de restes de foyers typiquement amérindiens. La présence de campements amérindiens près de l'habitation avait d'ailleurs été notée par Champlain. Les artefacts amérindiens comprenaient des tessons de poterie des Sylvicoles moyen et supérieur, des débris associés à la taille du chert et du quartz, de même que des

9. LAROSE, *op. cit.*, p. 81.

10. On connaît très peu de choses des peuples autochtones de la région du lac Champlain au XVI^e siècle. Voir Conrad E. HEIDENREICH, «History of the St. Lawrence-Great Lakes Area to A.D. 1650», Ellis and Ferris, édit., *op. cit.*, p. 476.

11. CÉRANE Inc., *L'occupation historique et préhistorique de la Place Royale*, rapport inédit, ministère des Affaires culturelles du Québec, Québec, 1989.

perles de nacre de forme discoïde. Les artefacts européens comprenaient des clous forgés, de la faïence, de la terre cuite de Saintonge et du grès grossier, du verre teinté vert et des perles de verre typiques des années 1600 à 1630. Une perle de verre semblable à celles qui étaient en circulation durant le dernier quart du XVI^e siècle pourrait indiquer un contact direct ou indirect antérieur à l'arrivée de Champlain et de ses hommes en 1608.

La construction de la deuxième habitation débuta en 1624, la première tombant en ruine. Les couches stratigraphiques associées à cette deuxième construction étaient clairement distinctes de celles qui étaient reliées à la première. Des artefacts amérindiens (surtout des tessons de poterie et des débris de chert et de quartz) étaient une fois de plus mélangés aux artefacts d'origine européenne, mais ils se trouvaient en moins grande quantité que dans les couches inférieures. On peut en conclure, toutefois, que les Amérindiens ont continué d'utiliser le site durant une bonne partie du XVII^e siècle. Les artefacts européens étaient constitués, pour leur part, de grès, de terre cuite grossière, de fragments de briques ainsi que de perles de verre et d'os. Cette deuxième habitation est devenue, à partir de 1632, le noyau d'un établissement permanent.

Comment devrait-on envisager les deux occupations que l'on vient de décrire dans une chronologie de contact pour l'ensemble de la région du Bas-Saint-Laurent? Nous savons que moins d'une centaine d'années avant l'arrivée de Champlain, Jacques Cartier a voyagé dans la région et a même hiverné dans ou près du village iroquoien de Stadaconé, que l'on suppose être situé à l'emplacement actuel de la ville de Québec¹². Il y a également des indices que les pêcheurs basques ont commercé en aval de Québec au XVI^e siècle¹³. Les Iroquoiens du Saint-Laurent ont été dispersés entre 1560 et 1600 environ. Les causes de ce bouleversement commencent à peine à être élucidées (changements climatiques, épidémies, guerres intertribales et compétition pour le contrôle des réseaux de traite sont parmi les facteurs suggérés). Les Amérindiens qui, par la suite, ont entamé des échanges avec Champlain et ses hommes appartenaient à des groupes montagnais, hurons et algonquins. Ces deux épisodes, survenus à environ soixante ans d'intervalle et mettant en scène des acteurs différents sur un même territoire, font-ils partie d'une seule période de contact? Ou la période de contact, à proprement parler, s'est-elle terminée avec l'établissement de relations permanentes entre Français et Amérindiens au début du XVII^e siècle?

12. JAMIESON, *op. cit.*, p. 385.

13. HEIDENREICH, *op. cit.*, p. 481; Laurier TURGEON, «Vers une chronologie des occupations basques du Saint-Laurent du XVI^e au XVIII^e siècle: un retour à l'histoire», *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XXIV, n^o 3, 1994; Laurier TURGEON, William FITZGERALD et Réginald AUGER, «Les objets des échanges entre Français et Amérindiens au XVI^e siècle», *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XXII, n^o 2-3, 1992.

Jolliet

Le poste de traite des fourrures de Jolliet est localisé sur la pointe est de l'île du Havre de Mingan, à l'embouchure du fleuve Saint-Laurent. Des excavations en 1965 et 1971 ont révélé trois niveaux d'occupation¹⁴. Le plus ancien remontait aux environs de 1000 à 1300 de notre ère, époque à laquelle le site fut utilisé, de façon saisonnière, par des tribus algonquiennes s'adonnant à la chasse aux mammifères marins.

La deuxième séquence stratigraphique représentée sur le site correspondait à l'occupation de l'île de 1680 à 1803, mais comprenait quelques restes d'un four basque indiquant une occupation européenne antérieure. Les vestiges structuraux d'une maison appartenant vraisemblablement à la famille Bissot, ainsi qu'une couche d'occupation contemporaine ont été mis à découvert. De nombreux artefacts y ont été recueillis, dont des perles de verre datant de la période 1670-1760, de la céramique, des boucles de vêtements, des pierres de silex et des pièces de fusil, des haches de traite, des clous et des outils.

Une dernière unité stratigraphique se rapportait à la période postérieure à 1803, date à laquelle la seigneurie de Mingan, incluant le poste de l'île du Havre, a été cédée à la Compagnie du Nord-Ouest. En 1821, ladite compagnie fut fusionnée avec la Compagnie de la Baie d'Hudson. Outre des sceaux d'emballage (dont l'un portait la marque de cette dernière compagnie) et d'autres objets de facture européenne, le matériel culturel de la dernière occupation comprenait des tessons de céramique, des grattoirs et des pointes de flèches d'origine amérindienne (probablement montagnaise), de même que des grattoirs fabriqués à partir d'anciens tessons de verre à vitre et de pierres à fusil recyclés. Ces derniers constituent un bon exemple d'objets d'une culture adaptés à une autre.

Le site de Jolliet représente un modèle de contact typique de plusieurs postes de traite, caractérisé par une structure d'échange organisée dans laquelle les partenaires participaient à une série de rencontres saisonnières. Ce type d'arrangement commercial pouvait se maintenir au cours de plusieurs années, voire même plusieurs générations. Nonobstant l'échange continu de biens et de matériaux, est-il raisonnable, toutefois, de parler de «période de contact» une centaine d'années après l'instauration d'un tel réseau? Jusqu'à quel point le concept de «contact» peut-il s'appliquer à une situation d'échange s'étalant sur une longue période? Le site de Jolliet, tout comme ceux de Chambly et de la place Royale, illustre une autre dimension d'un même problème: celui d'établir la durée de la période de contact.

14. René LÉVESQUE, *Rapport préliminaire de la mission archéologique de Mingan*, rapport inédit, ministère des Affaires culturelles du Québec, Québec, 1966; *La Seigneurie des îles et des îlets de Mingan*, Montréal, Leméac, 1971.

Lac Opasatica

Le campement amérindien du lac Opasatica, excavé en 1988, est localisé en Abitibi (région nord-ouest du Québec)¹⁵. Quoiqu'une occupation du site durant les périodes archaïque et du Sylvicole ancien ne soit pas exclue, les vestiges les plus substantiels débutent avec le Sylvicole moyen (200 ans av. J.-C. à 500 ans ap. J.-C.), suivi du Sylvicole supérieur (environ 1450 à 1650) et de la période historique (de 1760 à 1820 surtout). Quelques vestiges éparpillés témoignent de la période 1690-1760, mais semblent refléter une utilisation marginale du site à cette époque, le campement principal étant probablement situé ailleurs. L'occupation la plus récente du site, c'est-à-dire celle de 1760 à 1820, est vraisemblablement reliée à la présence, dans la région, de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Le type de vestiges retrouvés pour l'ensemble des occupations sur ce site du lac Opasatica laisse croire qu'il s'agit d'un lieu de campement satellite fréquenté par des groupes familiaux amérindiens durant leurs nombreux déplacements saisonniers. Les quelque 56 000 écofactes récupérés du site s'associent par ailleurs au mode de vie des chasseurs-cueilleurs.

Les restes culturels du Sylvicole supérieur et de la période historique étaient entremêlés dans le niveau stratigraphique de surface. Les éléments structuraux comprenaient des traces d'habitation, dont celles du pikogan conique et de l'emplacement de foyers. Les artefacts amérindiens contemporains étaient représentatifs de la fin de la préhistoire du nord-est et montraient des caractéristiques comparables à celles d'assemblages provenant d'autres sites algonquins situés en périphérie du territoire des Hurons à la même époque. De fait, l'importante influence des Hurons était perceptible dans plusieurs aspects de la culture matérielle du lac Opasatica et, plus particulièrement, dans la production céramique, dont les décors sont manifestement issus de la tradition huronne du sud de l'Ontario de 1400 à 1649.

Les 434 objets d'origine euro-canadienne comprenaient des perles de verre (surtout de la période 1760-1820), des débris de cuivre et d'argent, une cuillère, des couteaux, des balles de fusil, des pierres à fusil françaises et hollandaises (1680-1820), une pipe de plâtre anglaise (1660-1680), une alêne et un sceau d'emballage de la Compagnie de la Baie d'Hudson postérieur à 1794 (année au cours de laquelle la compagnie s'est installée au lac Abitibi).

Le campement du lac Opasatica représente la contrepartie des autres sites présentés dans cette série, puisqu'il est demeuré durant toute son utilisation, tant à la période historique que préhistorique, un lieu d'occupation autochtone, n'ayant jamais connu un établissement par des Européens. La présence d'objets d'origine européenne constitue la seule preuve de contact avec les Blancs, soit un contact direct avec les employés de la Compagnie de la Baie d'Hudson, soit un

15. Marc CÔTÉ, *Intervention archéologique: la fouille du site DaGi-1*, rapport inédit, Corporation Archéo-08, Ville-Marie, 1988.

contact indirect par le biais d'intermédiaires. Les témoins matériels du lac Opasatica, et d'autres sites de la région, suggèrent, de fait, que les tribus algonquines participaient à une sphère d'activité relativement étendue qui leur donnait accès aux technologies développées au sud et à l'ouest de leur territoire, et ce, plusieurs siècles avant l'arrivée des Européens¹⁶. Nous devons donc nous interroger sur l'absence d'objets européens sur ce site jusque vers la fin du XVII^e siècle, alors qu'ils étaient déjà en circulation plus au sud une soixantaine d'années auparavant.

Conclusion

Très peu de fouilles archéologiques réalisées avant le début de cette décennie avaient pour but spécifique l'étude de la période des contacts entre autochtones et Européens. Or, l'émergence d'une culture matérielle particulière à ces premières relations (objets de traite) a incité les chercheurs à caractériser cette période et à lui attribuer un cadre chronologique. Situé à l'interface de la préhistoire et de l'histoire, ce cadre chronologique varie considérablement d'un endroit à l'autre. Ainsi, dans la partie est du Canada, le début du contact se situe *grosso modo* au XVI^e siècle dans les Maritimes, aux XVI^e et XVII^e siècles dans le centre-sud du Québec et de l'Ontario, et aux XVIII^e et XIX^e siècles dans le cas des territoires plus au nord, datations qui pourraient être révisées avec la découverte de nouveaux lieux de rencontre. Nous devons donc, au départ, considérer la chronométrie de contact comme un phénomène régional et local. Toute tentative de généralisation ne peut qu'aboutir à des discussions sans fin.

La définition de la période de contact sur un territoire plus restreint soulève d'autres questions d'ordre temporel, notamment en ce qui concerne la durée. Lorsque celle-ci est délimitée par des événements documentés, tels l'établissement d'une série de postes ou la destruction et l'abandon d'un site, le cadre chronologique est relativement facile à établir. Lorsque, en revanche, ces «marqueurs» historiques sont absents, nous devons faire appel à d'autres indices, par exemple la culture matérielle, pour tenter de circonscrire la période de contact. Compte tenu des décalages possibles entre la datation des objets, basée sur leur typologie, et la date de leur apparition sur un site éloigné, cet exercice peut s'avérer aussi frustrant que révélateur.

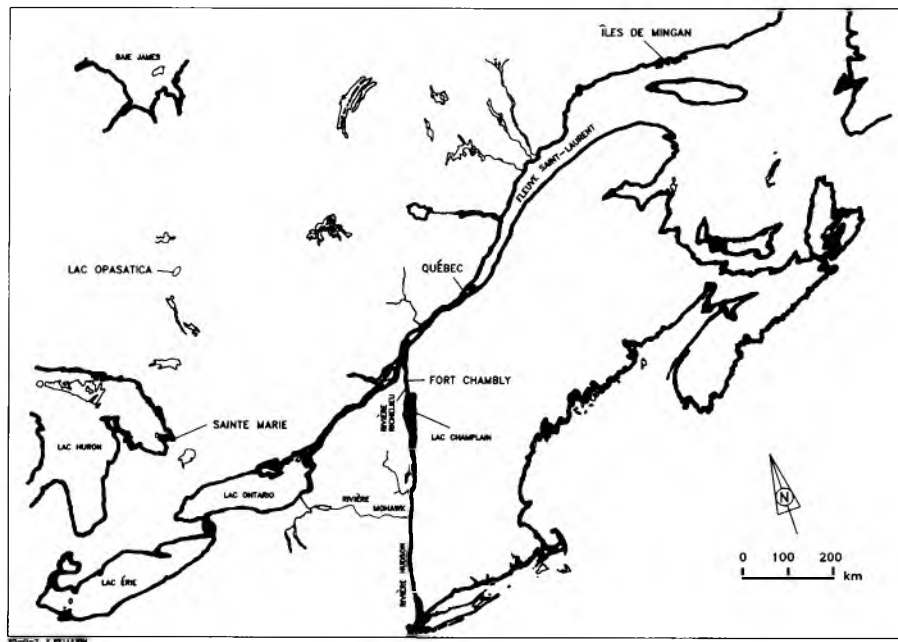
Inextricablement liées à la question de durée sont les notions de transition et de permanence. En théorie, le début d'une période de contact est signalée par l'introduction, dans un groupe, d'un nouvel élément culturel résultant d'une rencontre avec des influences extérieures. On peut dire que le groupe entame une étape transitoire. Lorsque le refus, l'essai ou l'assimilation de ce nouvel élément devient un fait accompli, donc permanent, cela signifie logiquement

16. ETHNOSCOP Inc., *Étude synthèse de l'occupation amérindienne en Abitibi-Témiscamingue*, rapport inédit, ministère des Affaires culturelles du Québec, Québec, 1983.

le *terminus ad quem* de la transition et, par analogie, de la période de contact. En réalité, ce processus peut être ponctué d'arrêts et de reprises ou s'étirer sur plusieurs générations et même continuer à subir diverses mutations par le contact avec de nouveaux intervenants, de sorte qu'il devient extrêmement difficile de trancher entre le mode transitoire et le mode permanent. Ultimement, chaque site possède son propre calendrier de transition entre l'événement initial de contact et l'aboutissement à un changement culturel ou social durable.

À la lumière de cette situation, on pourrait se demander s'il est possible, à ce stade-ci, de repérer pour les différentes régions des balises signalant le début et la fin de la «période de contact». Les recherches récentes montrent que, par le passé, on a eu tendance à sous-estimer la mobilité des groupes autochtones, de même que la complexité des réseaux d'échange auxquels ils participaient avant l'arrivée des Européens sur leurs territoires. Il se dessine, par conséquent, de nombreux «trous noirs» dans notre connaissance du processus et de la chronologie de contact.

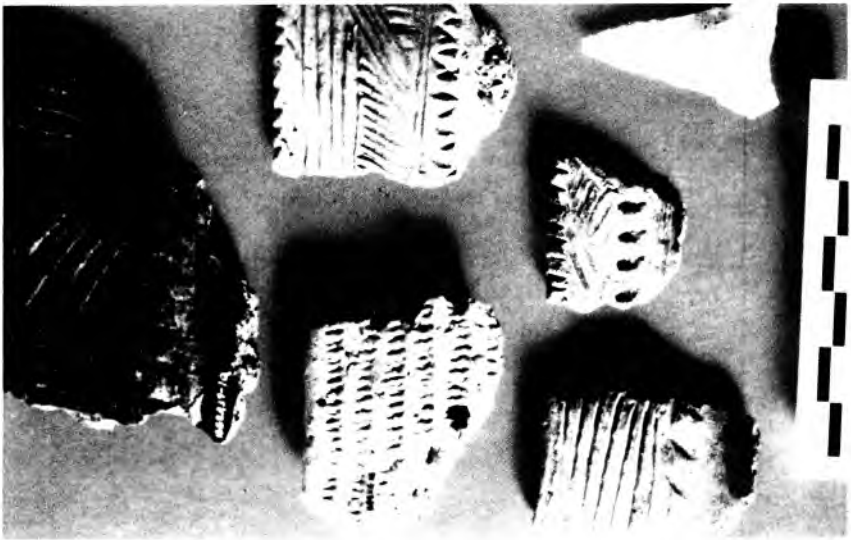
Nous constatons, enfin, que pour définir adéquatement la «période de contact», il faudrait d'abord être en mesure de définir l'interrelation des divers phénomènes (géographiques, économiques, sociaux et autres) qui ont contribué au «contact». Car il ne suffit pas d'identifier et de retracer le mouvement des objets d'échange, il faut aussi établir une corrélation entre la présence de ces témoins matériels et le processus de leur intégration à l'ensemble des manifestations esthétiques et ethniques des cultures amérindiennes et européennes. Si l'étendue du champ d'observation et la diversité des contextes ont amené les chercheurs à emprunter des pistes différentes pour tenter de caractériser ces premières relations, nous constatons aujourd'hui que seule l'adoption d'une stratégie de recherche multidisciplinaire, réunissant les données et les perceptions de l'histoire, de l'archéologie, de l'ethnologie, de la sociologie et de l'économie, nous permettra d'écarter les stéréotypes concernant les facteurs qui ont motivé les relations de contact et de bâtir peu à peu une image juste et compréhensive de cette phase culturelle charnière.



Carte démontrant l'emplacement des cinq sites de contact présentés
(F. Pellerin, Parcs Canada, (95-G-2).



Reconstitution d'un édifice européen et d'une « maison longue » amérindienne
à Sainte-Marie-aux-Hurons
(G. Piédalue, Parcs Canada, septembre 1981).



Exemples de tessons de céramique et d'une pointe de flèche témoignant de l'occupation
amérindienne du site du fort Chambly
(J. Jolin, Parcs Canada, 1979).



Sceau d'emballage de la Compagnie de la Baie d'Hudson provenant du site DaGt-1, situé sur les rives du lac Opasatica (Marc Côté, Corporation Archéo-08, 1988).
Photo reproduite avec la permission de l'auteur.



Tesson de céramique et pointes de flèches amérindiens, ainsi que des grattoirs fabriqués à partir de tessons de verre à vitre et de pierres à fusil européens, retrouvés sur le site du poste de traite de Jolliet (G. Piédaluc, Parcs Canada, décembre 1991).

Photo reproduite avec la permission du Centre muséographique de l'Université Laval.



Secteur de fouille des habitations de Champlain, Place Royale, Québec (Cérane, 88.D.25.289).
Photo reproduite avec la permission du ministère des Affaires culturelles du Québec.